

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, tenue à la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, le **1 octobre 2019** à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Madame Évelyne Castonguay
Siège #2 - Monsieur Gérald Bérard
Siège #3 - Madame Diane Renaud
Siège #4 - Monsieur Maxime Castonguay
Siège #5 - Monsieur Gervais Pelletier
Siège #6 - Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Simard.

Madame Céline Pelletier, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2019-10-154**

**Déclaration municipalité alliée
contre la violence conjugale**

ATTENDU QUE la *Chartre des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Evelyne Castonguay et résolu à l'unanimité de proclamer Saint-Roch-des-Aulnaies municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, ce **2 octobre 2019**.



Céline Pelletier, directrice générale par intérim